

LeFIL

Descriptif du protocole de médiation artistique lié à la création

© 2012 Marie-Aude Guignard pour Bonsoir la compagnie www.bonsoirlacompanyie.ch

L'action de médiation fait partie intégrante du processus de création de la performance LeFIL. Elle nécessite plusieurs rencontres avec les habitants/participants en amont des représentations (3-4 rencontres individuelles et deux générales collectives). Le protocole est adapté au rythme des participants selon leurs âges et intérêts. L'objectif premier étant de générer un climat de confiance et de plaisir qui favorise l'échange et l'expression de soi sur toute la durée du processus menant aux représentations.

TEMPS 1 : Relier les habitants à la démarche

D'emblée la performance suscite le positionnement de chacun dans sa propre définition de l'art et sa place dans la société. *Comment le quotidien peut-il être envisagé comme une oeuvre d'art?* L'objectif de cette étape est de permettre à chaque habitant/participant de s'approprier ce postulat et de le questionner afin de se sentir « légitime » dans le projet.

- Échanges autour des différentes fonctions et représentations de l'art :
Qu'est-ce qu'une oeuvre d'art ? Comment reconnaissez-vous une oeuvre d'art ? Quelles sont les différentes formes d'oeuvre que vous connaissez ? Qu'est-ce qu'un artiste ? Et au vu de ce que vous avez évoqué, en quoi seriez-vous vous-même un artiste au quotidien?
- Évocation des différentes fonctions/enjeux de l'art à travers les siècles :
4 périodes sont abordées. Le lien est fait avec les réponses apportées à l'étape précédente.
- Contextualisation de la performance LeFIL dans le champ artistique : une discussion est menée avec les participants sur l'inscription de la performance l'art contemporain.

TEMPS 2 : Élaborer les scènes

Chaque habitant/participant est invité à choisir une activité de la vie quotidienne qu'il aime faire, qui deviendra l'une des scènes de performance. Pour arriver à ce glissement *activité-scène* et préparer la confrontation avec le public, plusieurs éléments dramaturgiques et scénographiques sont abordés et définis ensemble.

Les **TEMPS 1 et 2** nous permettent d'accompagner les habitants/participants jusqu'à l'étape des répétitions générales (collectives **TEMPS 3**) puis à celle des représentations (**TEMPS 4**) où l'expérimentation se poursuit avec un public de spectateurs.